

LES SOINS DE SUPPORT POST-CANCER EN DEUX-SÈVRES

Orientation du patient par les professionnels de
santé de ville ou praticiens hospitaliers



Je suis médecin traitant ou praticien hospitalier, je peux prescrire des **soins de support** dans le cadre du suivi de mon patient âgé de **plus de 25 ans** suite à un diagnostic de **cancer**.



Ce suivi, **sur 1 an à compter de la fin du traitement (hors hormonothérapie)**, permettra à mon patient de bénéficier au regard de ses besoins et **sur ma prescription** de :

1 bilan initial + 6 consultations

OU

2 bilans initiaux + 4 consultations

OU

3 bilans initiaux + 2 consultations



Les actions proposées par le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) des Deux-Sèvres sont financées dans le cadre d'un projet subventionné par l'Agence régionale de santé. Il n'y a donc pas de reste à charge pour les patients.



ORIENTATION DU PATIENT vers...

Après échange avec mon patient, je lui remets une prescription pour un ou plusieurs bilan(s) et consultations vers un parcours de ville ou un parcours hospitalier :

Soutien psychologique



- Patient avec ou sans indications spécifiques

Nutrition



- Patient avec ou sans indications spécifiques (nutrition artificielle, régimes particuliers, etc...)

Activités Physiques Adaptées (APA)



- Patient actif et/ou autonome sans contre indication spécifique
- Patient non actif ou avec indications spécifiques

PARCOURS DE VILLE

☎ 0809.109.109

Coordination réalisée par le DAC 79
au domicile du patient

- Psychologue du DAC, ou libéral pour une réponse de proximité, afin de réaliser un bilan et proposer des consultations de suivi si nécessaire.

- Diététicien du DAC, ou libéral et associations pour une réponse de proximité, afin de réaliser un bilan nutritionnel et proposer des consultations de suivi si nécessaire.

- Enseignant APA afin de réaliser un bilan des capacités physiques et proposer un programme de remise en forme, ou réajustement, en fonction des besoins.

OU

PARCOURS HOSPITALIER

☎ 05.49.78.36.75

Coordination réalisée par le CH
en intra-hospitalier

- Psychologue
Psychiatre

- Diététicien
Médecin nutritionniste

- Enseignant APA afin de réaliser un bilan et proposer un programme de remise en forme.

- Kinésithérapeute
Psychomotricien
Ergothérapeute
Programme passerelle, ...

Suite à cette prise en charge, un relai auprès d'associations pourra être proposé au patient, ainsi que des ateliers thérapeutiques, dans son secteur géographique d'habitation.